

# VOYAGE AU CŒUR DES DROITS DE L'ENFANT LE COLLECTIF AEDE MOBILISÉ !



## Contacts presse :

Sophie Graillat – 06 99 10 49 37  
[sophie.graillat@wanadoo.fr](mailto:sophie.graillat@wanadoo.fr)  
Florine Pruchon – 06 71 99 38 68  
[fpruchon@solidarite-laique.org](mailto:fpruchon@solidarite-laique.org)



**10 décembre 2014 de 9h à 17h30**

Espace Icare – 31 Bd Gambetta  
à Issy-les-Moulineaux

*Le collectif AEDE vous invite à assister au débat autour des propositions de son rapport sur les droits de l'enfant en France, le mercredi 10 décembre à l'Espace Icare d'Issy les Moulineaux de 9h à 17h30, en présence de Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'autonomie et de Claudy Lebreton, président de l'Association des Départements de France.*

Le 20 novembre 2014 a marqué le **25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE)**. Force est de constater que, 25 ans après, le texte de la Convention est toujours méconnu en France, tant par les citoyennes et citoyens adultes que par les enfants eux-mêmes, malgré la signature ce 20 novembre par la France du 3<sup>ème</sup> protocole facultatif permettant aux enfants lésés dans leurs droits de déposer, de manière individuelle ou en groupe, des plaintes auprès du Comité des droits de l'enfant.

La CIDE est un texte ambitieux qui affirme le droit des enfants à un égal accès à l'éducation, aux loisirs, aux soins médicaux, au logement... Il promeut l'exercice par les mineurs de leurs droits civils et libertés.

**En France, contrairement aux idées reçues, il reste beaucoup à faire pour que les droits des enfants soient vraiment respectés au quotidien.**

**Le collectif AEDE** (Agir ensemble pour les droits de l'enfant), composé de plus de 50 organisations travaillant dans tous les domaines de l'enfance, **a engagé un travail de fond qui aboutira à la publication du premier rapport alternatif véritablement collectif**. Ce rapport, en cours d'élaboration, fait un état des lieux de la mise en œuvre de la CIDE par la France et formule des préconisations pour améliorer concrètement la situation de tous les enfants et des jeunes sur l'ensemble du territoire. Il sera remis au Comité des Droits de l'Enfant à l'ONU en mars 2015.

## Le 10 décembre 2014

Afin de poursuivre le dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics, **le 10 décembre 2014, le collectif organise une journée pour présenter les grands axes et préconisations de son rapport et les mettre au débat, en présence de Madame Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie et de Monsieur Claudy Lebreton, président de l'Association des Départements de France.**

Le programme de la journée prévoit un travail en ateliers avec les enfants, les jeunes et les adultes. Les conclusions de ces ateliers permettront d'enrichir le contenu du rapport définitif.

Le collectif espère vous accueillir lors de cette journée qui promet d'être riche.